

JOURNAL DE ROUBAIX



POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
; six mois, 14 ;
; un an, 25 ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue Nain, 1.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées la veille de la publication.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

Les annonces et les abonnements sont reçus :
A LILLE : chez M. BÉGIN, libraire, rue de la Grande-Chaussée,
A PARIS : chez M. LAFITTE-BULLIEN, 20, Rue de la Banque.

ROUBAIX, 4 MAI 1869.

Bulletin politique.

Le Journal officiel et le *Moniteur belge*, du 1^{er} mai, ont publié simultanément le texte du protocole, signé le 27 avril 1869, entre M. le ministre des affaires étrangères et M. Frère-Orban, président du conseil et ministre des finances de Belgique. Ce document se borne à constater la divergence qui persiste entre les deux gouvernements, et leur bon vouloir respectif d'arriver à une solution amiable. M. Frère-Orban et M. le marquis de La Valette sont convenus de nommer dans ce but une commission composée pour chaque pays de trois membres qui seront désignés dans un délai de quinze jours. On désigne parmi les commissaires français, M. de Franqueville.

Le *Pays* publiait hier en tête de ses colonnes la note suivante :

« Des nouvelles inquiétantes nous parviennent de Belgique.

« On nous assure que les Chambres belges pourraient bien ne pas reconnaître le protocole signé par MM. de La Valette et Frère-Orban, ce qui naturellement entraînerait la retraite du ministre belge.

« Cette complication probable d'affaires que l'on croyait terminées empêcherait M. le marquis de La Valette de prendre dans ce moment le congé que ses labours incessants ont rendu bien légitime.

« Il est donc probable que l'honorable ministre restera à Paris, quoiqu'en disent certains journaux, pour conduire à bonne fin une entreprise si habilement menée jusqu'à présent. »

La *Correspondance Havas* répond au *Pays* :

« On n'a reçu ici aucune nouvelle inquiétante de Belgique. Les Chambres belges n'ont pas à examiner le protocole du 27 avril qui n'est qu'un acte préliminaire des négociations qui vont suivre, acte qui ne paraît du reste nullement devoir rencontrer d'hostilité de la part des députés belges.

« En tout cas, M. le marquis de La Valette partira jeudi prochain pour sa terre de Cavalerie, où il compte rester trois semaines. Pendant son absence, M. Rouher, ministre d'Etat, sera chargé de l'interim du ministère des affaires étrangères. »

La *Meuse* dit que, par suite du vote du Sénat dans la question de la contrainte par corps, M. Bara, ministre de la justice, aurait manifesté l'intention formelle de donner sa démission.

Le Sénat a clos vendredi sa session après le vote des quatre lois de finances.

Répondant à M. le comte de Ségur d'Aguesseau, M. le marquis de La Valette a déclaré que « ce que le gouvernement ne perdrait jamais de vue dans les résolutions qu'il pourrait avoir à prendre dans la question romaine, c'est la sécurité du Saint-Père, et que c'est seulement le jour où il le croira parfaitement garantie qu'il se décidera à retirer ses troupes et à rentrer dans les termes de la convention du 15 septembre. »

Tandis que la Chambre des communes, en Angleterre, presse le gouvernement de déposer le maire de Cork, ou tout au moins de faire une enquête sur les faits de complicité fénelianiste qui lui sont reprochés, ses partisans, réunis en meeting à Cork, viennent de lui décerner un vote de confiance. L'incident tend donc à prendre une importance sérieuse.

L'Association des patriotes bavarois vient d'adopter les trois points suivants pour son programme définitif à l'occasion des prochaines élections :

1^o Nous voulons le maintien de la souveraineté de la couronne et l'indépendance autonome de la Bavière et partant, nous ne voulons plus de nouveau sacrifice, au profit du particularisme prussien, point d'entrée dans la confédération de l'Allemagne du Nord, ni aujourd'hui, ni plus tard, mais bien l'union fédérative de tous les membres de la famille allemande.

2^o Nous voulons l'union solide des Etats de l'Allemagne du Sud pour la garantie de leur autonomie et de leur liberté.

3^o Nous ne voulons pas d'alliance avec l'étranger pour une attaque contre un Etat allemand et nous voulons la dignité commune de tous les Etats allemands contre toute attaque du dehors.

J. REBOUX.

On annonce qu'une circulaire ministérielle sera sous quelques jours adressée à MM. les Préfets, à l'occasion des élections. S'il faut en croire certaines indiscretions, cette circulaire serait le commentaire et le développement d'une parole célèbre attribuée à l'un de nos hommes d'Etat : « Pas de zèle, messieurs, pas de zèle ! » Espérons que l'événement viendra confirmer ces heureuses prévisions. L'opinion publique saura gré à M. le ministre de l'intérieur d'une modération dont ses prédécesseurs ne lui ont pas toujours donné l'exemple.

On sait comment les choses se sont passées en 1863. Toute latitude fut laissée aux fonctionnaires à poigne, et Dieu sait s'ils en usèrent ! Dans certains départements la lutte électorale donna lieu aux incidents les plus divertissants : nous citerons pour mémoire le veau de M. Calvet-Rogee. Des documents administratifs datant de cette époque ont été recueillis et sont demeurés pour apprendre aux générations futures ce qu'étaient les employés du second empire, et montrer aux préfets de l'avenir à quelles bêtises entraîne un zèle malentendu. Voici, entre mille autres, une circulaire adressée par le sous-préfet de Falaise, aux cabaretiers de son arrondissement :

« Falaise, 23 mai 1863.

« Monsieur le débitant,

« Les fréquents rapports que vous avez nécessairement avec l'administration m'autorisent à penser que vous êtes tout disposé à appuyer, dans les élections qui vont avoir lieu dimanche et lundi prochains, le candidat recommandé par le gouvernement de l'Empereur.

« Je viens donc vous engager, comme votre conscience l'a déjà fait, à vous servir de votre position pour faire voter le plus grand nombre possible d'électeurs et pour

assurer ainsi, dans la limite de vos moyens, un éclatant succès à la candidature de M. Bertrand, maire de Caen, officier de la Légion d'honneur et membre du conseil général.

« Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« Le sous-préfet de Falaise,
« GOURBINE. »

On ne commente pas ces choses-là. Mais il est vraiment à désirer que, pour l'honneur de son administration, M. de Forcade surveille de très près les fonctionnaires placés sous ses ordres.

J. REBOUX.

Le *Constitutionnel* publie la note suivante :

« On lit dans le *Sicde* de ce matin :
« Le directeur-gérant du *Constitutionnel* ayant obtenu l'honneur d'une candidature officielle et ne l'ayant pas obtenu, a une raison en poche pour fausser compagnie à ses anciens amis. »

« Sur toutes les questions qui se rattachent aux affaires intimes du ministère de l'intérieur, le *Sicde* est sans doute une autorité dont il ne nous sied pas de contester la compétence. Nous devons cependant, au risque de diminuer son importance, lui déclarer que, pour cette fois, ses amis l'ont mal renseigné.

« Le directeur politique du *Constitutionnel* n'a jamais brigué de candidature officielle, et s'il l'attachait administrative lui avait été offerte, il l'eût déclinée.

« En cela, M. Gibiat s'est montré fidèle aux principes qu'il a toujours soutenus dans le journal qui, depuis quinze mois, est placé sous sa direction. — Robert Mitchell. »

On lit dans le même journal :

« On raconte que Potemkin, voyageant avec l'Impératrice Catherine à travers les steppes de la Russie, dissimulait avec un art ingénieux tout ce qui eût pu blesser les yeux ou le cœur de sa souveraine ; il improvisait des villages, une industrie, une population satisfaites là où la nature et la négligence des hommes avaient fait un désert.

« La Chambre de 1863 a joué vis-à-vis de l'Empereur un rôle analogue à celui du favori russe.

« Au lieu d'être une fenêtre ouverte par laquelle l'Empereur aurait pu examiner l'opinion, elle n'a été qu'un rideau destiné à reposer l'œil du souverain.

« Ce que nous ne voulons pas, nous, c'est que l'illusion continue, ce que nous ne voulons pas, c'est qu'un jour la rideau se déchire et que, derrière une chambre courbée et souriante, on aperçoive le pays debout et frémissant. R. MITCHELL. »

Conseils aux Industriels et Critiques aux Libres-Echangistes.

L'*Indépendant français* publie la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Un grand manufacturier, l'un de vos correspondants, a effleuré, il y a quelques jours, dans les colonnes de l'*Indépendant*, une question d'un immense intérêt économique. Mais, par le peu de développements dans lesquels il est entré, je crains qu'il n'ait abouti qu'à fournir des armes à nos adversaires. Veuillez bien me permettre de compléter son argumentation.

Afin d'établir la nécessité de droits de douanes, réellement protecteurs, ce manufacturier a fait valoir — que les articles, qui ont accru, dernièrement, le chiffre de notre import annuel d'une somme de 300 millions de francs, ont enlevé de notables bénéfices à nos industriels et de nombreux ouvriers, — sans que nos consommateurs, en raison de ce qu'ils sont tous producteurs, aient véritablement gagné à l'avisement des cours de vente, dont témoignent cette avalanche de produits étrangers.

Mais, un raisonnement de cette sorte dans lequel on ne tient aucun compte de la différence de prix entre les fabrications d'un pays, et celles du dehors, ne conduit-il pas à imposer l'obligation aux peuples de s'enfermer, pour les marchandises étrangères dans des murailles babyloniennes, ou chinoises, puisque les importations qu'elles soient, leur sont si funestes ?

Certes, monsieur le Directeur, vous m'accordez qu'une telle conséquence est incompatible avec les intérêts bien entendus des nations ; mais elle va devenir souverainement logique, en lui annexant certaines réserves qui lui enlèveront ce caractère de généralité, d'absolutisme qu'elle ne comporte pas.

Cependant, nous devons le reconnaître, c'est une bonne fortune pour nous, de voir

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 5 MAI 1869

VIOLETTE

(SUITE.)

Quelques années s'écoulaient donc ainsi, toutes bien employées, et calmes et joyeuses ; puis vint pour Violette le moment de la première communion. Le grand-père, à cette occasion, quitta Kervelen et arriva à Paris ; il ne venait pas seul, il avait amené avec lui la fidèle Marie-Anne, un peu plus grande peut-être parce qu'elle était vieillie, mais toujours dévouée, active, et joyeuse de revoir l'enfant mignonne, la douce et chère communicante dont l'absence lui pesait si fort, et qu'elle n'aurait jamais cru pouvoir tant regretter. La veille du grand jour, les deux voyageurs se présentèrent au parloir ; le bon grand-père venait apporter à Violette ses baisers et ses bénédictions, et Marie-Anne, de bons gâteaux de Bretagne avec ses plus tendres caresses. Tous deux sollicitaient en outre, et obtinrent sans peine, la permission d'assister le lendemain, dans une tribune réservée, à la messe de

la chapelle où devait communier la chère et mignonne enfant. Peut-être Marie-Anne avait-elle, en outre, quelque gros secret sur le cœur ; car, dès les premiers instants de la visite, elle paraissait étrangement inquiète et agitée, son trouble et son agitation augmentant à mesure que la visite se prolongeait, sans amener peut-être le résultat que la bonne vieille souhaitait ardemment. A la fin cependant, une circonstance favorable se présenta, et la pauvre Marie-Anne n'eut garde de la laisser échapper. Le coup de M. de Kervelen avait apporté un grand coffre qui contenait le vêtement de Violette pour le lendemain, sa blanche toilette de virgine fiancée, et le coffre était trop grand et trop lourd pour que l'enfant pût l'emporter à elle seule jusqu'à la lingerie pour le remettre aux mains de sa sœur Suzanne, fort occupée en ce moment à cause des préparatifs du grand jour.

« Ma mère, voudriez-vous permettre à Marie-Anne de m'aider ? — murmura l'enfant. — La lingerie n'est pas bien loin du parloir, et Marie-Anne n'est qu'une bonne vieille femme si pieuse et si tranquille ! »

La mère, par un geste affirmatif accompagné d'un affectueux sourire, témoignant de sa parfaite sécurité à l'égard des faits et gestes de Marie-Anne à l'intérieur du couvent, et la vieille gouvernante, émue et radieuse, s'éloigna à la hâte, portant le paquet et se retournant pour baiser le front pur de sa douce mignonne chérie.

Seulement, à peine furent-elles arrivées à l'extrémité du couvent, qu'elles se virent les portes étaient closes et où la vieille, se retournant, vit que personne ne pouvait l'entendre, qu'elle déposa précipitamment

le coffre à terre, et attira l'enfant à elle et, en tremblant, lui serra les mains.

« Ma belle et bonne petite demoiselle, pardonnez-moi, pardonnez-moi toutes les duretés que j'ai eues pour vous, le chagrin que, peut-être, autrefois je vous ai fait... j'avais une si grande peine sur le cœur... et... tenez, il faut que je vous dise un peu... que je vous parle, — balbutia-t-elle.

Et comme Violette, silencieuse et émue, le regardait en silence avec des yeux étonnés, Marie-Anne tout à coup, s'agenouilla devant elle sur les dalles du couvent, et la regardant toujours les mains, et la regardant avec amour, avec respect, comme elle eût pu regarder un ange.

« Demain, demain, vous recevrez et vous porterez le bon Dieu dans votre cœur, — lui dit-elle, — demain, vous serez, encore mieux que vous ne l'êtes à cette heure, un vrai chérubin des cieux, et rien de ce que vous demandez ici-bas ne vous sera refusé là haut... Ma douce et mignonne enfant, ma bonne petite demoiselle chérie, il faut que, pour l'amour de moi, et aussi pour l'amour de votre grand-père, vous demandiez, ardemment, tendrement, quelque chose au bon Dieu.

« De tout mon cœur, bonne mie, répartit Violette en serrant la main de la vieille femme et en l'embrassant. Que dois-je demander pour grand-père ?... dis-le moi promptement. Est-il souffrant, est-il affligé, lui manque-t-il quelque chose ? »

« Demandez pour lui au bon Dieu, la grâce et la force de pardonner, répondit Marie-Anne d'une voix confuse et tremblante. Il y a... non loin d'ici... des gens... une personne contre laquelle M.

le marquis est fortement irrité et qui jadis, cependant, lui était chère, bien chère... S'il pouvait oublier, ne serait-il pas plus heureux, ma bonne demoiselle ?... La haine, la rancune font tant de mal... »

« Oh ! oui, et le pardon est si doux ! soupira Violette avec le sourire tendre, timide et rayonnant d'un ange voyageur prêt à ouvrir ses ailes. Sois tranquille, bonne Marie-Anne ; je ne connais pas ceux dont tu me parles ; mais je m'y intéresse bien sincèrement, puisque leur destin paraît te toucher. Et je prierai demain pour eux, en priant pour toi et pour grand-père. Pour les recommander à Dieu, va, je n'ai pas besoin de savoir leurs noms... »

« Oh ! non, non... Leur nom !... Maintenant je ne vous le dirais, je n'oserais point ! dit précipitamment la vieille femme en se relevant effrayée. Elle venait d'entendre, dans une des chambres ouvrant sur le couvent, un bruit de pas faisant résonner les dalles ; elle se tut, reprit son paquet, et marchant à côté de Violette, la regarda d'un air significatif en posant un doigt sur ses lèvres. Pour une enfant intelligente et discrète comme l'était la petite fille du marquis de Kervelen, une semblable recommandation ne pouvait pas être perdue. Violette retourna au parloir, égayée et caressa son grand-père, acheva la journée en récréations tranquilles, en pieux entretiens, en longues prières avec les vénérables sœurs ; mais elle ne laissa soupçonner à personne l'espèce de secret que Marie-Anne lui avait confié.

Pourtant elle n'en oublia rien. Le lendemain, prosternée sur les dalles de la chapelle, inclinant sa tête brune sous son léger voile blanc et adorant dans son cœur

le Dieu d'amour qui en était devenu l'hôte, elle se rappela les instances de sa vieille mie, et, plusieurs fois, répéta ardemment :

« O Dieu bon, Dieu miséricordieux, faites que grand-père pardonne !... Je l'ai vu parfois accablé, soucieux et triste ; c'était sans doute que, dans ces moments-là, il se rappelait son injure, et cherchait à s'en venger... Mon Dieu, récompensez ses autres, ses nombreuses vertus en le comblant de vos dons les plus doux ! envoyez-lui l'oubli et la consolation, la réconciliation et la joie.

Et Marie-Anne, à l'attitude, au regard de l'enfant, devina sans doute qu'elle avait bien prié, car, dans l'après-midi de ce jour, lorsqu'elle la revint au parloir, elle lui serra les mains avec transport, en la remerciant par ce seul mot : « J'espère. »

II.

Les années s'écoulaient pour Violette, en son couvent, paisibles et joyeuses ; puis vint un jour où la jeune fille, qui avait près de seize ans, reçut de son vieux grand-père une lettre tendre et pressante qui la rappelait près de lui. Elle avait fait, en sa retraite, de brillantes études, acquis quelques talents, ce qui est toujours utile, de fermes et nobles principes, ce qui vaut encore mieux ; mais elle ne temps pour elle de retourner en famille, d'animer et embellir le foyer presque désert, par les grâces et les vertus dont le temps l'avait ornée : « Aucun de nous ne peut aller à la rencontre, ma pauvre, — lui écrivait M. de Kervelen —